

ACTUALITÉ GÉNÉRALE

Maintien de la 4ème classe pour l'école maternelle



Ecole maternelle.



Créé le : 13/06/2019 - Mis à jour le : 13/06/2019

Le Comité Technique Spécial Départemental s'est réuni le 4 juin dernier pour ajuster les mesures de carte scolaire prises au mois de Janvier. Les différentes actions menées par les élus et les parents d'élèves, l'augmentation des effectifs ont permis de maintenir la 4ème classe pour l'école maternelle du Val Guermantes. Nos élèves pourront ainsi débiter leur année scolaire dans les meilleures conditions d'apprentissage.